

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSÉRITIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 24 Janvier 1888

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a nommé Membres du Conseil de Fabrique de la Cathédrale, de Sainte-Dévote et de Saint-Charles, sous la présidence de S. Exc. le Gouverneur Général :

- MM. le Vicaire Général, Archidiacre, Vice-Président,
- le Maire de Monaco,
- le Curé de la Cathédrale,
- le Curé de Sainte-Dévote,
- le Curé de Saint-Charles,
- le L^t. Colonel Bellando de Castro,
- le Ch^{er} Lombard,
- le Ch^{er} de Lattre,
- le Ch^{er} Turrel,
- le Major Douhin,
- le Comte Bertora,
- Guillaume Poelman,
- Hector Otto,
- Lazare Raybaudi, Trésorier,
- le Ch^{er} de Lot, Secrétaire.

Par Ordonnance Souveraine du 12 de ce mois, M. Jules Hugon, vétérinaire, a été nommé Inspecteur des Abattoirs et Marchés de la Principauté.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. S. le Prince Henri XXII de Reuss notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. S. Madame la Princesse de Reuss, née Princesse de Schaumbourg-Lippe, son épouse, qui a donné naissance à une Princesse.

NOUVELLES LOCALES

On annonce de Rome que M^{er} l'Evêque de Monaco a été reçu par le Saint-Père avant-hier dimanche. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, des détails sur cette audience.

S. Exc. le Comte de Wagner, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près le Saint-Siège, a donné, le 18 de ce mois, un grand dîner auquel assistaient, entre autres personnes : Son Em. le Cardinal Rampolla, Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté ; Son Em. le Cardinal Schiavino ; Son Em. le Cardinal Czacki ; M^{er} Mocenni, substitut de la Secrétairerie d'Etat ;

M^{er} Agliardi ; M^{er} Boccali ; M^{er} Ruffo-Scilla, Nonce apostolique à Munich ; M^{er} della Volpe, maître de Chambre de Sa Sainteté ; M^{er} della Chiesa ; M^{er} l'Evêque de Monaco, etc., etc.

Plusieurs journaux, à propos de l'arrestation à Marseille d'un nommé Kestner, inculpé d'escroqueries, ont publié un récit fantaisiste, dans lequel on fait à tort intervenir un juge du Tribunal de Monaco, qui est demeuré complètement étranger à cette affaire.

Le dernier concert classique de Monte Carlo comprenait l'interprétation d'une légende brésilienne, intitulée *Paraguassù* et qui a été fort applaudie.

L'assistance était nombreuse, et on y remarquait dans la loge Princièrè LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice du Brésil qui donnaient souvent le signal des bravos.

L'œuvre de MM. Villeneuve et O'Kelly, est des plus distinguées, bien que l'effet général soit un peu terne, sans doute parce que l'action se déroule sans le mouvement de la scène, ni l'illusion des costumes et des décors.

La musique, facile, claire et correcte, n'a rien de celle de l'avenir, et se rapproche du style tempéré italien d'il y a vingt ans. On a applaudi beaucoup les mélodies chantées par M^{lle} Castagné, la *Légende du colibri* surtout. M. Degenne est un ténor élégant, et M. Degrave une basse puissante et expressive. Les chœurs complétaient cette exécution. A la fin, l'auditoire, debout, a acclamé l'hymne national brésilien, tout à fait de circonstance. Ce chœur à effet, bien qu'un peu court, a été bissé.

L'orchestre de M. Steck a accompagné avec une discrétion et une intelligence remarquables.

Cette première de *Paraguassù* avait été précédée de la *Septième symphonie en la* de Beethoven, le maître des maîtres.

Au concert du soir, nous avons remarqué une jolie mosaïque sur *Sémiramis*, qui a donné au premier violon solo, M. Comte, l'occasion de faire applaudir son jeu large et pur.

La représentation donnée dimanche au profit des pauvres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, a obtenu un grand et légitime succès.

De jeunes amateurs qui, depuis plusieurs années, se dévouent pour ces réunions charitables, ont exécuté, avec beaucoup de brio, un drame en quatre actes, intitulé le *Reliquaire*, dont l'interprétation n'eût certes pas été déplacée sur une scène plus vaste. Nos compliments à nos artistes volontaires.

M. Toubas, baryton de la maîtrise de la Cathédrale, et un orchestre habilement dirigé par M. Chiti, prêtaient leur concours à cette solennité charitable qui avait attiré un nombreux auditoire. La quête, faite pendant la représentation, par M. le Président du Tribunal Supérieur et M^{me} Dugué de Mac Carthy d'une part, et M. le Secrétaire Général du Gouvernement avec M^{me} de Lattre, a été des plus fructueuses.

La Société Philharmonique a conduit samedi à sa dernière demeure un de ses membres, M. Gaëtan Barral, décédé après une longue maladie, à l'âge de 52 ans.

M. G. Barral, était commissaire-rapporteur de la Société. Par son dévouement, il s'était acquis l'estime de tous.

Nos lecteurs trouveront à la 4^e page le programme des cérémonies de la fête de Sainte-Dévote, qui sera célébrée jeudi et vendredi prochain.

A signaler la visite dans notre port des yachts de plaisance à voile italien *Costanza*, capitaine Raggi, 34 tonneaux, 7 hommes d'équipage, venant de Gènes le 19 janvier, parti le soir pour Nice ; *Aranella*, anglais, ayant à bord S. A. R. le Grand-Duc de Mecklembourg, capitaine Perceval, arrivé le 21, et le vapeur de commerce anglais, *Memling*, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz, entré à Monaco le 20 janvier, capitaine Mackenzie.

Enfin hier, le yacht à vapeur *Séréda*, capitaine Bennett (propriétaire de la *Namouna*), est venu visiter Monaco, venant de Nice — 5 hommes d'équipage, 40 tonneaux.

A l'occasion des Courses de Nice, les 26 et 29 janvier courant, la Compagnie P.-L.-M. fera les trains spéciaux suivants entre Nice et le Var, lesquels transporteront des voyageurs de toutes classes :

1 ^{er} TRAIN (Aller)		1 ^{er} TRAIN (Retour)	
Nice (départ)	12 55	Le Var (départ)	4 55
Le Var (arrivée)	1 2	Nice, contrôle	5 5
		Nice-Gare (arrivée)	5 10
2 ^e TRAIN (Aller)		2 ^e TRAIN (Retour)	
Nice (départ)	1 14	Le Var (départ)	5 11
Le Var (arrivée)	1 24	Nice, contrôle	5 21
		Nice-Gare (arrivée)	5 25

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a transmis à la direction des chemins de fer avis d'une nouvelle décision intéressante. A l'avenir, les voyageurs qui ne pourront obtenir un billet d'aller et

retour pour une localité plus éloignée, pourront faire enregistrer leurs bagages pour la destination réelle.

Les représentations théâtrales se sont poursuivies la semaine dernière avec le même succès. *L'Eclair* a été chanté très convenablement par M^{mes} Bilbaut-Vauchelet et Hamann, MM. Degenne et Arnaud.

Ce soir et samedi, *Lalla Roukh*, le ravissant opéra comique en 2 actes de Félicien David, qui aura pour interprètes M^{me} Caroline Salla, la cantatrice si aimée du public monégasque, M^{me} Castagné à qui nous prédisons un nouveau triomphe dans le rôle que créa M^{le} Béla à Paris, M. Talazac et M. Degrave.

Judi 26 Janvier 1888, à 2. h 1/2

10^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE sous la direction de M. Arthur STECK

Avec le concours de

M^{me} CONNEAU, cantatrice

PREMIÈRE PARTIE

Symphonie en fa (n^o 8), opéra 93..... Beethoven.
I. Allegro vivace. — II. Allegretto scherzando. — III. Tempo di minuetto. — IV. Finale. Allegro vivace.

DEUXIÈME PARTIE

Ouverture de *Freyschutz*..... Weber.
Air du «Sommeil» de *Psyché*..... A. Thomas.
M^{me} Conneau.
Prélude de *Lohengrin*..... R. Wagner.
«J'ai perdu mon Eurydice» d'*Orphée*. Gluck.
M^{me} Conneau.
Fragments du ballet de *Sylvia*..... L. Delibes.
A. Pizzicati. — B. Marche et Cortège de Bacchus.

A propos des lucioles, le *Journal de Monaco* a été l'un des premiers à signaler, lors de sa publication, la remarquable thèse de doctorat présentée à la Sorbonne par M. Raphaël Dubois, sur les *Elatérides lumineuses*.

Nous apprenons avec plaisir que l'auteur de cette intéressante étude, actuellement professeur à la Faculté des sciences de Lyon, vient d'obtenir à l'Académie des sciences le grand prix des sciences physiques, décerné au meilleur travail sur les phénomènes de la phosphorescence chez les animaux, travail qui, outre la thèse précitée contenait des notes curieuses sur la fonction photogénique chez les bodures, les myriapodes et plusieurs animaux marins.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Grands Concours Internationaux

2^e jour — Mercredi 18 janvier

PRIX D'OUVERTURE

UN OBJET D'ART ET 3,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25 %; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 250 fr. et 15 %; le reste au premier. — 5 pigeons à 25 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

68 tireurs. — 80 inscrits.

- 1^{er}, M. Guidicini, 10 sur 10, gagne 4,220 fr.
- 2^e, M. le Colonel Van Patroon (M. de Dorlodot) 11 sur 12, gagne 2,450 fr.
- 3^e, M. Crosfield, 10 sur 12, gagne 1,860 fr.
- 4^e, M. Marlesford (M. Cholmondeley-Pennell), 8 sur 9, gagne 1,270 fr.

Doublet entre 38 shooters, gagné par M. Wiloughby, 700 fr.

3^e et 4^e jours — Vendredi 20 et samedi 21 janvier
GRAND PRIX DU CASINO

UN OBJET D'ART et 20,000 fr., ajoutés à 200 fr. d'entrée. Le second recevra 4,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 2,000 fr. et 25 %; le quatrième, 1,000 fr. et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons: le premier jour, 5 pigeons à 26 mètres; le second, 7 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix en 1887 reculera de 1 mètre. — 3 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Le premier jour du grand Prix, vendredi dernier a été très mouvementé. 91 inscriptions. 72 tireurs se présentent. Après le quatrième tour, 20 tireurs seulement restent avec leurs quatre pigeons. Ce sont:

MM. Marsden Cobb, comte Trauttmansdorff, G. Riva, capitaine Shelley, Idès Van Hoobrouck, O. Galetti, Seaton, Rigoni, marquis Ridolfi, Falcon, J. Hall, Miola, Blake, comte du Taillis, Day, Hankey, Halford, comte de la Rochefoucault, G. Nocca, de Guilhemanson.

Oiseaux très difficiles. Assistance nombreuse et enthousiaste.

Le Prix disputé le lendemain a été gagné par M. Seaton, anglais, 12 pigeons sur 12, battant M. Van Hoobrouck, belge, second, avec 14 sur 16, M. Hall, anglais, troisième, 13 sur 16, et M. le marquis Ridolfi, italien, 12 sur 14.

Le premier, reçoit un superbe objet d'art, surtout de table en argent signé Nilson, avec 18,040 fr.; le second 7,600 francs; le troisième, 5,600 francs; le quatrième, 3,160 francs.

La foule envahissait le stand, les escaliers, la terrasse.

La victoire de M. Seaton a été acclamée longuement par tous les tireurs.

Un doublé, après le grand prix, a terminé cette journée remarquable. Gagnant, M. Norfolk, 5 sur 6, 800 francs.

5^e jour — Lundi 23 janvier

PRIX DE MONTE CARLO

GRAND HANDICAP LIBRE

UN OBJET D'ART et 3,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 250 fr. et 15 %; le reste au premier. — 3 pigeons. — 1 pigeon manqué entraîne la mise hors concours.

90 inscrits. — 63 tireurs.

- 1^{er}, M. Marsden Cobb, 15 sur 15, gagne l'objet d'art et 4,020 francs.
- 2^e, M. Merry, 14 sur 15, gagne 2,325 fr.
- 3^e, M. Dianin, 11 sur 12, gagne 1,760 fr.
- 4^e, M. Day, 10 sur 11, gagne 1,195 fr.

POULE à 28 mètres. — 2 louis.

Partagée entre 19 tireurs. — 1,720 fr.

Sixième jour, mercredi 25 janvier. — Prix de Consolation. — Un objet d'art et 1,000 francs.

Aujourd'hui, grande chasse au cap Martin.

Une belle chasse a eu lieu, mardi, au cap Martin. A citer parmi les chasseurs qui s'y sont distingués: MM. le marquis Ridolfi, comte Salina, Gauthier, Pinson, comte de Robiano, Guidicini, Lucas, Emanuele Gaioli, etc.

Nous trouvons dans le *Moniteur de Rome* du 22 janvier, la description suivante de la croix pectorale et de la chaîne offertes par S. A. S. le Prince à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de son Jubilé Sacerdotal:

Ce don, œuvre d'art à la fois comme symbolisme et orfèvrerie, est dû au célèbre artiste lyonnais M. Armand Calliat. M^{re} Theuret, qui est descendu chez M. le comte de Wagner, ministre plénipotentiaire de Monaco, offrira ce don à Sa Sainteté au nom de S. A. S. le Prince Charles III.

La croix a 0 m. 143^{mm} sur 0 m. 102^{mm}; elle est ciselée, émaillée et enrichie de pierres précieuses: 43 brillants et 20 rubis. La chaîne a 1 m. 36. La bélière et le porte-mousqueton ont 4 centimètres.

La croix a deux faces également intéressantes. Toutes deux sont en or. La face principale résume la suprématie de la papauté, sa transmission et sa force invincible. Au centre, dans un médaillon, c'est le Christ remettant à saint Pierre les clefs symboliques. Saint Pierre est prosterné, des brebis paissent près de Jésus. A la droite de ce médaillon, saint Pierre, dans sa barque, jette ses filets. A gauche, Jésus apaise la tempête. Au sommet, c'est la délivrance de saint Pierre. Au pied de la croix, saint Pierre remet le Pallium à SS. Léon XII, comme on le voit à Saint-Jean-de-Latran, le recevant des mains du Christ. Sur la tige et les bras de la croix, émaillée, et portant 38 saphirs, ce sont les cinq parties du monde sous la figure de cerfs ailés mordant la grappe eucharistique ou se désaltérant dans les fleuves. Ce sujet complète le poème en y ajoutant l'universalité. La scène du

médailon central s'inscrit sur l'émail blanc nacré; les autres sur l'émail rouge antique. Des rinceaux d'or sur fond blanc entourent les médaillons (des fleurons qui sont lobés par des feuilles vert bleuâtre nuancé).

Le médaillon blanc nacré est encadré par des myosotis émaillés sur fond noir avec des lobes qui rappellent ceux des autres médaillons.

Les cerfs s'enlèvent sur un fond d'ivoire; les feuilles de vigne sont émaillées au naturel; les banderoles qui portent en lettres rouges les noms de cinq parties du monde sont d'or vert. Au dessous des cerfs on a gravé et émaillé les armes de Sa Sainteté Léon XIII, portées par un lion et reposant sur le même fond d'ivoire; une bordure de myosotis émaillés sur fond rouge, court sur une gorge cordée qui encadre la croix tout entière et que rehaussent 18 brillants. 20 brillants et 18 rubis ornent les cercles des cinq médaillons, et 4 brillants les motifs émaillés qui rayonnent du centre de la croix. Tous les émaux sont mats, très calmes et très purs.

L'autre face est pour ainsi dire plus personnelle. Sur le médaillon du milieu, saint Léon-le-Grand repousse Attila, saint Paul est près de lui, le glaive haut. Attila recule, dompté par la majesté souveraine, par la puissance de la Papauté. A droite, saint Léon-le-Grand confond les hérétiques; sur le médaillon à gauche, il écrit ses ouvrages immortels. Ce sont bien là les caractéristiques de S. S. Léon XIII s'imposant aux puissants qui s'arrêtent devant lui respectueux et soumis, qui, docteur des nations, défend la doctrine et étonne le monde par ses admirables écrits. Au sommet, on a représenté Honoré de Grimaldi s'emparant de l'étendard musulman à la bataille de Lépante. La Sainte-Vierge, la Vierge du Rosaire, apparaît au-dessus de la scène. Au bas de la croix c'est l'institution de l'évêché de Monaco. Sa Grandeur M^{re} Theuret, prosterné aux pieds de S. S. Léon XIII, reçoit la bulle d'érection de l'évêché: «*Quemadmodum sollicitus Pastor*». Sur la tige et les branches de la croix sont les bustes de saint Honoré, de saint Charles, de saint Roman et de sainte Dévote. Leurs noms sont émaillés sur un nimbe d'or qui les entoure. Ils s'enlèvent sur un fond d'ivoire; des vignes émaillées au naturel et des fleurettes rehaussent les cercles et les fonds. Au pied de la croix, au-dessous des bustes des saints, les armes de S. A. S. le Prince de Monaco. Tous les personnages sont d'or à traits émaillés de couleurs locales et nimbés d'émaux.

Les fonds des médaillons sont semblables à ceux de la face, les entourages aussi, sauf celui du médaillon central, où des rinceaux d'or sont ciselés sur un fond rouge antique. Les ornements qui bordent la croix sont différents aussi: ce sont des cœurs à teinte bleue, sur fond rouge, des fleurettes blanches ici, turquoises sur les cadres des médaillons remplaçant les pierres précieuses de la face.

La chaîne aussi exprime une pensée; elle est composée de 19 médaillons représentant 19 papes, un par siècle, de Saint Pierre à Pie IX, prédécesseur de Léon XIII, glorieusement régnant; les bustes sont d'or à traits niellés noir et blanc nacré sur fond rouge antique. Le cercle d'or qui les encadre porte le nom du Pape, chaque revers de la médaille a reçu la date de son avènement et les clefs de Saint-Pierre rouge sur or. Des motifs émaillés blanc nacré et ivoire, rehaussés de gouttes vert pâle, accostent ces médaillons et sont reliés par cinq anneaux ayant exactement la forme connue des anneaux de la chaîne de saint Pierre. Une bélière rattache la croix à la chaîne: sur sa face, on voit Rome figurée à la manière antique surmontée de la Croix, debout, inébranlable sous les flots furieux qui viennent l'assaillir, sur le revers une houlette et deux agneaux, autre image de la Papauté. Sur les motifs unissant la chaîne aux médaillons, on a enchâssé 38 saphirs cabochons remplacés au revers par des tourteaux rouges.

Telle est, brièvement décrite, l'œuvre que l'orfèvre s'est efforcé de faire telle que Son Altesse Sérénissime la voulait; riche sans doute avec sa ciselure achevée: des émaux et des pierres précieuses, mais surtout expressive: un bijou chrétien.

Cette description serait incomplète, si elle ne mentionnait pas l'écrin qui n'est pas non plus un écrin banal; il est garni intérieurement de satin et de velours, ton ivoire, et comme la chaîne dans son développement voulu pour présenter les bustes des papes laissait un vide excessif, on a placé au centre deux branches d'olivier et de chêne d'or vert sur argent qui entourent les armes du Saint-Père, émaillées. Sur un ruban qui noue les branches, on lit cette inscription: *A Sa Sainteté Léon XIII, Charles III, Prince de Monaco*. Les lettres sont d'or rouge sur le ruban d'or jaune.

A l'extérieur, l'écrin est en maroquin blanc du Levant au ton d'ivoire. Il est bordé d'une suite de petites couronnes, traversée par une branche à feuillage délicat et clouées par des fleurettes rouge nuancé, quatre coins perlés, cloués aussi par des fleurettes; de même aux quatre angles. Au centre, dans un cadre à six pans de forme allongée, fixé par six clous émaillé rouge et turquoise, et au milieu de rinceaux perlés sont les armes de Sa Sainteté Léon XIII et de S. A. S. le Prince de Monaco, émaillées. Cet or et ces émaux, sur le fond de maroquin d'une nuance très douce, produisent un effet très harmonieux et très riche. La clef, d'argent doré et ciselé comme toute la garniture de l'écrin, est elle-

même un bijou avec ses ornements fouillés et ses deux colombes d'or vert. — Un second écrin de satin blanc à l'intérieur, de peau rouge grenat à l'extérieur, protège l'écrin principal. La garniture est de bronze doré.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — La première journée des courses a été jeudi dernier favorisée par un temps magnifique. Un soleil radieux a présidé à cette fête sportive. Dès midi, la gare était envahie par un nombreux public se rendant au champ de courses. Les équipages étaient très nombreux, et à 2 heures, le turf du Var présentait un coup d'œil superbe.

Voici les résultats de cette première journée :
PRIX D'OUVERTURE (Course de haies à réclamer : 2,000 francs pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus ; le gagnant seul à réclamer pour 8,000 francs. Distance, 2,600 mètres). — 9 chevaux étaient engagés ; il ne s'est présenté sur la piste que *Tagliatelli*, appartenant à M. P. Derville.

PRIX DE ROQUEBRUNE (steeple-chase à réclamer, 2,500 francs pour tous chevaux nés en 1884, à réclamer pour 15,000 francs. Distance 3,000 mètres). — Cette course a été bien menée ; 13 chevaux étaient engagés. Il y a eu 4 partants : 1^{er}, *Bonbon*, à M. P. Derville ; 2^e, *Kabyle*, à M. Petrilli ; 3^e, *Vaugirard*, à M. P. Derville.

GRAND PRIX DE MONACO (steeple-chase, handicap. Prix 20,000 francs, distance, 4,000 mètres). — 11 chevaux étaient engagés ; *Anglomane*, qui était grand favori, a été battu par *Priam*, à M. le comte P. de Vassart d'Hozier ; 2^e, *Muscat*, à M. Ch. Liénart ; 3^e, *Duchesse*, au marquis d'Urre d'Aubais.

PRIX DE VILLEFRANCHE (2,500 francs pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas gagné une somme de 15,000 francs en un ou plusieurs prix. Distance, 2,600 mètres). — Sur 13 chevaux engagés. Il y a eu 6 partants : 1^{er}, *Cravate*, à M. T. Jennings ; 2^e, *Exploit*, à M. Ch. Liénart.

A cette dernière course, un accident déplorable s'est produit ; le jockey qui montait *Calinette* est tombé d'une façon si malheureuse, qu'il a eu la jambe cassée et plusieurs fractures à l'épine dorsale. Il a été transporté évanoui au pesage. Les docteurs appelés ont constaté que son état est très grave et ses jours en danger. Ce malheureux a été transporté à l'hôpital.

— La seconde journée des courses a été dimanche favorisée par un temps doux. L'affluence du public a été encore plus grande que jeudi. Les trains du Var, les omnibus, les tramways étaient littéralement bondés. Les tribunes étaient bien garnies.

Voici les résultats :
PRIX D'ANTIBES (course de haies ; à réclamer ; 3,000 francs pour chevaux de 4 ans et au-dessus ; le gagnant seul à réclamer pour 12,000 francs. Entrée : 100 francs ; forfait, 25 francs. Le second recevra 500 francs sur le prix. Distance, 2,700 mètres). — 1^{er} *Tagliatelli*, à M. Derville ; 2^e, *Calinette*, à M. Derville ; 3^e, *Altesse*.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (course de haies ; 4,000 francs offerts par le conseil municipal de la ville de Nice pour tous chevaux nés en 1884 et antérieurement. Les chevaux de 5 ans ne sont admis que s'ils n'ont jamais gagné de courses à obstacles. Entrée, 100 fr. ; forfait, 25 fr. Distance : 2,600 mètres). 1^{er} *Calinette* ; 2^e *Flirt II*.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (steeple-chase ; à réclamer ; 2,500 fr. pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. A réclamer pour 40,000 fr. Entrée, 100 fr. ; forfait, 25 fr. Au second, 500 fr. sur le prix. Distance : 3,200 mètres). 1^{er} *Bonbon* ; 2^e *Vaugirard*.

PRIX DE BEAULIEU (steeple-chase ; 3,000 fr. pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant pas gagné une somme de 20,000 fr. ; forfait, 25 fr. Distance : 3,200 mètres). — 1^{er} *Quiberon II* ; 2^e *Kabyle*.

Au retour, le défilé sur la promenade des Anglais a été très brillant.

— Le Club de la Voile de Nice, l'Union, sous le patronage du Yacht-Club de France, donnera les Régates internationales de Nice, le samedi 10 et le dimanche 11 mars prochain.

Les régates auront lieu avec le règlement de l'Union des Sociétés de Navigation de plaisance maritime sous le patronage du Yacht-Club de France.

Le programme comprendra les séries suivantes : Samedi 10 mars, la voile ; dimanche 11 mars, la voile et l'aviron.

Une course de steam-lunch sera probablement établie.

La date des courses de croisière sera fixée dans le

programme définitif qui sera établi dans quelques jours.

Le dimanche soir aura lieu la grande fête vénitienne dans la baie des Anges donnée par le Comité des Fêtes de Nice.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Suivant l'exemple des salons de Paris, l'Académie française, le premier des salons littéraires de l'Europe, a ouvert ses portes, jeudi, pour la réception de M. Gréard par le duc de Broglie. En dépit de la température glaciale, une assistance d'élite avait répondu à l'appel de l'Académie, et toutes les belles et bien disantes de la société parisienne, revêtues de leurs plus attrayants atours, s'étaient rendues au palais Mazarin. Cette brillante assemblée n'a pas eu à regretter sa présence, car la séance du 19 janvier comptera comme une des plus intéressantes, des plus hautement littéraires qu'ait vue l'Académie.

Le vice-recteur de l'Académie de Paris succédait au comte de Falloux, et il était assez curieux d'entendre comment il apprécierait un des adversaires les plus déclarés de ses doctrines en matière d'enseignement universitaire. D'autre part, le duc de Broglie, chargé de lui répondre, n'est pas un antagoniste moins ardent de ses idées, et cette réception prenait les allures d'un véritable tournoi. Hâtons-nous de dire que, les mœurs académiques aidant, le combat a été des plus courtois, et que les deux orateurs se sont aimablement et équitablement partagé les applaudissements de l'assistance.

C'est avec infiniment de tact, de largeur dans les idées, d'éloquence dans l'expression, que M. Gréard s'est tiré de la tâche difficile qui lui incombait, et le duc de Broglie n'a pas été moins bien servi par la finesse de son esprit, la délicatesse de sa touche, le coloris de sa pensée, pour lui répondre. Ces deux discours sont à lire d'un bout à l'autre, car ils forment deux morceaux oratoires accomplis, chacun en un ton différent, d'une élévation d'idées et d'une habileté d'argumentation absolument hors paires.

J'aurais plaisir à en reproduire ici nombre de passages, mais la place me fait défaut, et je dois me borner à citer la péroraison émouvante du discours du duc de Broglie, dans laquelle le noble académicien a fait justice des tendances laïcistes de l'Université actuelle, de l'esprit matérialiste qui préside aux nouvelles lois scolaires.

« ... au nom du principe une première fois faussé et forcé, suivant moi, de la liberté de conscience, on conteste à l'Etat de faire enseigner aussi bien une philosophie quelconque qu'une religion, et l'existence de Dieu, la vie future, toutes les croyances chères aux âmes généreuses, rejoignent dans la même proscription les dogmes révélés.

« La croyance à l'auteur de la nature, comme on disait encore naguère, n'est pas traitée moins dédaigneusement que la foi au surnaturel.

« Philosophes et chrétiens sont désormais mis en interdit de la même manière, et n'ont plus rien à se reprocher les uns aux autres. Puis, là-dessus on s'en va gravement effacer le nom de Dieu avec aussi peu de respect pour la rime que pour la raison, non seulement des vers de Racine, mais des fables de La Fontaine, et qui sait ? peut-être aussi des chansons de Béranger si on en vient (car il ne faut désespérer de rien) à en faire des livres scolaires ? Vous souriez, monsieur, de ces puérilités au nom du bon sens et du bon goût.

« Mais le bon sens, le bon goût, la bonne grâce, qui n'auront jamais de meilleurs interprètes que vous, quand ont-ils suffi pour contenir des passions déchaînées et arrêter les conséquences logiques d'un raisonnement ? Comment s'étonner qu'on ne veuille plus laisser ce nom de Dieu nulle part quand les voix les plus éloqu coastes et les moins suspectes n'ont pu réussir à lui maintenir même une place dans la loi ? Vous connaissez comme moi ce passage de la *Divine Comédie*, où le Dante met en présence le roi des régions infernales disputant avec un condamné qui veut lui prouver son innocence. « Ah ! dit l'ange malin, ne raisonne pas avec moi, car tu sais que je suis logicien. »

Jamais n'a été exprimé par un plus piquant emblème avec quelle tyrannie certaines idées, une fois admises, exercent jusqu'au bout, sans pitié, leur irrésistible empire.

Je n'ai pas besoin de vous dire si ces nobles et éloqu coastes parois ont été saluées par les applaudissements redoublés de l'assistance.

Très prochainement, l'Académie française va pourvoir aux trois vacances qui se sont produites dans ses rangs par la mort de MM. Caro, de Vieil-Castel et Cuvillier-Fleury. Les trois élus seront le comte Othenin d'Haussonville, l'amiral Jurien de la Gravière et M. Jules Claretie. En appelant à elle l'amiral-écrivain, l'Académie entend s'associer d'une façon éclatante à l'admiration et à la gratitude montrées par le pays envers la marine française à l'occasion de la campagne du Tonkin. Ce sera, si je ne me trompe, la première fois qu'un marin sera admis au Palais Mazarin.

La mort, qui ne se lasse pas de frapper à coups

redoublés parmi la haute société française, a emporté, cette semaine, un homme de grand nom et de grand cœur, en la personne du comte de Melun, ancien député, et le promoteur infatigable d'un nombre infini d'œuvres de bienfaisance.

Le regretté défunt appartenait à une des plus anciennes et des plus illustres maisons de la noblesse de France. Guillaume I^{er}, sire de Melun, dont la forte hache semait la terreur dans les rangs ennemis, fut surnommé *le Charpentier* par les Sarrasins. Il était parent, par les femmes, de Hugues le Grand, comte de Vermandois, frère du roi de France, Philippe I^{er}. Godefroy de Bouillon, en mourant, lui donna la ville de Caïphas pour reconnaître ses services.

Dans la croisade de Tunis, Guillaume III, vicomte de Melun, marchait avec trois bannières et douze chevaliers aux gages de cinq mille livres et avec *bouche en cour en l'hostel du roy*. En possession de la principauté d'Epinoï et du duché-pairie de Joyeuse, la maison de Melun a fourni deux grands maîtres, des ambassadeurs, des princes de l'Eglise, des chevaliers de la Toison d'or et de l'ordre du Saint-Esprit, et s'est plusieurs fois alliée à des princes de sang royal. Les Melun ont pour devise : *A qui tienne*.

Le monde officiel et l'armée ont été vivement affectés, cette semaine, par une blessure reçue, à la dernière chasse du président de la République, à la suite de la maladresse d'un garde, par le sympathique général Brugère. Un moment même, l'état du blessé avait donné de sérieuses inquiétudes. Aujourd'hui, une amélioration notable s'est opérée, et tout fait espérer qu'avec du temps et beaucoup de ménagements, le général triomphera du déplorable accident dont il a été victime. M^{me} Carnot, qui fait de plus en plus la conquête de la société parisienne par la distinction de sa personne et de son esprit, a eu la délicate et touchante attention d'aller prendre elle-même des nouvelles du brave général.

Dans le monde des clubs, il y a un assez vif émoi causé par la décision prise au *Jockey-Club* d'ajourner jusqu'à nouvel ordre les présentations par raison d'excès de nombre. Vous savez qu'avec le mois de janvier commençaient les scrutins au cercle de la rue Scribe, se succédant tous les samedis jusqu'au printemps. Au premier scrutin, six candidats sur dix ont été ajournés et la candidature du baron Edouard de Rothschild, fils du baron Alphonse, a dû être retirée pour cause de minorité du candidat. Au second, deux seules présentations ont été accueillies. Aujourd'hui, boules blanches et noires sont remises jusqu'à nouvel ordre. Vous jugez des déceptions parmi la jeune France qui aspire à la tribune privilégiée des membres du *Jockey-Club* sur les champs de course de la Société d'encouragement ! Qu'elle ne se désespère point pourtant : on a de temps à autre de ces accès de bile au club, mais ils ne durent point.

Les Bouffes-Parisiens viennent d'obtenir un très vif succès avec une opérette : *Man'sell Crénom* qui vaut infiniment mieux que son titre. Le livret de MM. Jaime et Georges Duval est mouvementé et amusant, et M. Vasseur l'a agrémenté d'aimables romances et de pimpants fredons, qui, pour n'être pas toujours très neufs, n'en sont que plus faciles à se graver dans la mémoire. M^{me} Grizier-Montbazou, plus charmante et plus en voix que jamais, et M. Cooper à la drôlerie des plus originales et des plus fines, ont eu les honneurs de la soirée.

A la Renaissance, *Hypnotisé*, en dépit d'un point de départ d'un réel comique, n'a pas su fixer les applaudissements des spectateurs. C'est une revanche à prendre pour MM. de Najac et Millaud devant une salle plus lucide.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
rue du Tribunal, 2, Monaco

Aux termes d'un contrat reçu par M^e Louis Valentin, notaire à Monaco, le neuf janvier courant, madame Christiane-Laure Bignam, veuve de monsieur Charles Brewer, ladite dame rentière, demeurant à Londres, ayant élu domicile à Monaco en l'étude dudit M^e Valentin, notaire, a acquis de mesdemoiselles Anna-Elisabeth Blume et Frédérique-Louise Blume, rentières, demeurant à Monaco, ayant élu domicile en la même étude, une villa avec jardin située à Monaco, quartier du Carnier, dite *villa Blume*, portée au cadastre sous le numéro 117 de la section D, et confrontant de l'est, à la villa Joséphine ; du midi, à la route des Moneghetti rectifiée ; de l'ouest, à un terrain appartenant à madame Colley, et du nord, à une allée publique.

Cette acquisition a été faite moyennant le prix de cinquante-six mille francs.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions

à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 24 janvier 1888.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Aux termes d'un autre contrat reçu par ledit M^e Valentin, notaire à Monaco, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quatre, monsieur Constant Fontaine et madame Clémentine Bouvier, son épouse, domiciliés à Monaco, ont vendu à monsieur Henri Fontaine, commerçant, et madame Louise-Joséphine-Marie, son épouse, demeurant à Nice, leur fils et belle-fille, ayant élu domicile en l'étude de M^e Valentin, notaire, et ce avec le concours de leurs autres enfants, une maison sise à Monaco, avenue de la Gare, n^o 2, portée au cadastre numéros 332 et 333 de la section B, et tenant de l'est, à la rue Grimaldi; du midi, à l'avenue de la Gare; de l'ouest, à la maison de monsieur Savi, et du nord, à la rue de la Turbie.

Cette vente a été faite au prix de vingt-huit mille francs.

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes, ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 24 janvier 1888.

Pour extrait: L. VALENTIN.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur à Monaco, sise rue du Tribunal, 2

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Il sera procédé en l'étude de M^e Valentin, notaire à Monaco, le jeudi vingt-six janvier courant, à la vente, en un ou plusieurs lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la récolte actuellement pendante des oliviers qui appartiennent à la Société Immobilière de Nice, dans la Principauté et sur le territoire de la Turbie près de Monaco.

S'adresser pour les renseignements à M^e Valentin, notaire.

La famille GAETAN BARRAL remercie les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur Gaëtan BARRAL

et a l'honneur de les informer qu'un service funèbre sera célébré, pour le repos de son âme, à la Cathédrale, le vendredi 3 février prochain à 8 heures du matin.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 16 au 22 janvier 1888

NEWCASTLE, vap. angl. <i>Mening</i> , c. Mackenzie, houille,	
GÈNES, yacht à voiles, <i>Costanza</i> , ital. c. Raggi, passagers.	
CANNES, yacht à voiles, <i>Aranella</i> , ital. c. Perceval id.	
SAINTE-MAXIME, b. <i>Saint-Jean-Baptiste</i> , fr., c. Roux bois à brûler.	
CANNES, b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Fornéro sable.	
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr. c. Jaume id.	
ID. b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau id.	
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel id.	
ID. b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Grizole id.	
ID. b. <i>Fortune</i> , f., c. Moutte id.	
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Maret, id.	
ID. b. <i>Marceau</i> , fr. c. Gardin id.	
MENTON, b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Corras sur lest,	
Départs du 16 au 22 janvier	
NICE, b. angl. <i>Aranella</i> c. Perceval passagers.	
ID. b. <i>Costanza</i> , ital. c. Raggi id.	
MENTON, b.-g. <i>Linda</i> , fr. c. Rey, fûts vides.	
SAINTE-TROPEZ, b. <i>Vengeur</i> , c. Corras id.	
SAINTE-MAXIME, b. <i>Saint-Jean-Baptiste</i> fr. c. Roux, sur lest.	
ANNES, b. <i>Reine-des-Anges</i> , fr., c. Fornéro id.	
ID. b. <i>Louise-Auguste</i> , fr. c. Jaume id.	
ID. b. <i>Quatre-Frères</i> , fr., c. Jouvenceau id.	
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Castel id.	
ID. b. <i>Deux-Innocents</i> , fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. <i>Marie</i> , fr., c. Grizole id.	
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte id.	
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Maret id.	
ID. b. <i>Marceau</i> , fr. c. Gardin id.	

FÊTE DE SAINTE DÉVOTE

PATRONNE DE LA PRINCIPAUTÉ

Jeudi 26 janvier 1888 (veille de la Fête) à l'église paroissiale de Sainte Devote

9 heures et demie du matin. — Grand'Messe.
6 heures et demie du soir. — Chant des Litanies et de l'Hymne de la glorieuse Martyre, Salut.

Vendredi 27 janvier

FÊTE DE SAINTE DÉVOTE (Fête d'obligation)

A LA CATHÉDRALE DE MONACO

9 heures et trois quarts du matin. — Grand'Messe Pontificale à laquelle assisteront les Autorités de la Principauté.

L'orchestre et la maîtrise, sous la direction de M. F. Bellini, exécuteront la 17^e messe solennelle de DIETSCH

A l'Offertoire, on chantera l'*Ave Maria* de Gounod, avec accompagnement de harpe et orgue.

2 heures de l'après-midi. — Chant des Litanies, Procession générale en l'honneur de la Sainte Patronne de Monaco, présidée par M^{gr} l'Evêque, avec l'intervention des Autorités de la Principauté. — Au retour, Salut solennel à la Cathédrale donné par Sa Grandeur.

ITINÉRAIRE DE LA PROCESSION

SORTIE DE LA CATHÉDRALE. — Rue du Tribunal — Place du Palais — Les Rampes jusqu'à la Consigne — Rue du Port — Boulevard de la Condamine — Eglise Sainte-Dévote.

AU RETOUR. — Rue Grimaldi — Place d'Armes — Avenues — Place de la Visitation — Rue de Lorraine — Rue du Milieu — Rue de l'Eglise.

Les habitants sont priés de pavoiser leurs maisons sur tout le parcours de la procession.

Dimanche 29 janvier

SOLENNITÉ DE SAINTE DÉVOTE dans son église à la Condamine

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale.
4 heures de l'après-midi. — Vêpres Pontificales, Sermon et Salut solennel du Très Saint Sacrement donné par Sa Grandeur.

Toutes les personnes qui ont des Notes ou Billets pour l'hôtel des Anglais, à Monte Carlo, sont priées de les remettre, dans l'espace de huit jours, au bureau de l'hôtel des Anglais.

La Direction de l'hôtel des Anglais, à Monte Carlo.

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

FRANCO-VIENNOISE

Grande maison Nave (square Nave) CONDAMINE, MONACO

PAINS FRANÇAIS ET ÉTRANGER, PÂTISSERIE EXTRA-FINE SPÉCIALITÉ DE PAIN DE GLUTEN FRAIS

Service à domicile

MAISON NON MEUBLÉE A LOUER

S'adresser Villa Ravel, aux Bas-Moulins

SERVICE EXPRESS DU LITTORAL

MONACO, EZE, BEAULIEU, VILLEFRANCHE, NICE

Départ de Monaco pour Nice, 6 heures du soir
Départ de Nice pour Monaco, minuit et demi

PRIX DES PLACES

Aller, 3 francs — Retour, 4 francs
Aller et retour, 6 francs.

BUREAUX { MONACO: Boulevard de la Condamine, Café de la Méditerranée
NICE: Restaurant de la Terrasse, rue S'-François-de-Paule

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English Spoken
Maison de la Tour, aux Bas-Moulins
MONACO

BAZAR MAISON MODÈLE MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetteries du Pays — Roulette et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fume-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

OUVERT toute l'ANNÉE LA RÉSERVE OUVERT toute l'ANNÉE

Située sur la plage du Canton

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOULLABAISSE, DINERS SUR COMMANDE LANGOUSTES ET COQUILLAGES

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine. 8, rue Halévy, Paris — Sommaire du n^o 7

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique. — En l'unchant, par Feather, dessin de Hy. — Celles que l'on va chercher et celles que l'on trouve, dessin de H...y et G. de Billy. — Je ne marierai jamais! par Arsène Aruss, dessin de Gautherin. — Entrée de Jeanne d'Arc, dessin de Schner. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Courrier de Nice, par M... — A travers les Théâtres, par Vert-Vert. — Chronique du Sport, par Maubourguet, dessin de Myrbach. — Chronique financière, par Bonconseil.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco 1888

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Janvier 1888	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	17	771.7	771.6	771.7	771.7	771.7	6.2	9.6	7.4	7.4				6.8	64
18	70.6	70.2	69.9	70.2	70.1	7.6	9.8	9.8	7.8	7.2	63	S S O modéré	id.		
19	71.3	71.7	71.6	72.5	72.7	7.6	10.6	10.8	8.8	8.2	65	S O id.	id.		
20	71.9	70.3	69.2	67.9	68.6	8.2	10.8	10.2	9.4	10.2	71	N puis S O id.	Nuageux		
21	69.3	69.3	68.1	67.3	67.1	8.2	10.4	11.2	11.2	10.2	63	N puis S id.	Beau		
22	62.1	59.9	58.7	58.1	57.7	8.6	11.2	11.2	9.4	9.2	71	N puis E id.	id.		
23	59.7	60.6	60.5	63.4	64.5	9.8	12.4	12.6	11.8	11.4	73	N puis S O id.	id.		
DATES						17	18	19	20	21	22	23			
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	10.1	11.2	11.4	11.8	12.1	12.1	13.7	Pluie tombée: 0 ^{mm}	
						Minima	4.6	4.8	6.2	7.2	6.4	8.2			